PAR D. DANZIGER,

Succession du Docteur Eugène Rabasse.—No 45,213, Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans. DAR D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau, No 112 rue Carontelet.—Le MARDI, 17 août1897, à midi, à la Bourse des Racanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux
ordres de vente de l'Hon George H. Théard, juge de la Division E. Cour Civile de District,
un ordre daté et signé le 6 juillet 1897, et un ordre daté et signé le 16 juillet 1897, ledit Honorable George H. Théard signessaten place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division
A, maintenant absent en vacances, dans l'affaire ci-dessus intitulés et numérotée, il sera vendu
anx enchères publiques les propriétés foncères décrites ci-dessons, à savoir—

Propriétés foncères des vents de la villa.

anx enchères publiques les propriétés foncières décrites ci-dessons, à savoir—

Propriétés foncières en ville.

No. Un—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., [sitné dans le second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Douane et Bourgogue; ledit lot mesurant avrivon 21 4" de face à la rue des Remparts par 49 6; de profondeur, susemble avec l'usage d'une allée commane dans le fond ouvrant sur la rue du Canal, la bâtisse portant le numéro municipal 108 rue N. Remparts; les amélioration consi-tent en une bâtisse portant de que de savoir en la contenant au rez-de-chaussée une boutique de barbier, vestibule, escaliers et une chambre dans la cour. Le premier étage a trois chambres et le se ond trois chambres et vesti ule

chambres et resti ule

No Deux—Doux certains lots de terre, ensemble avec tontes les bâtisses et améliorations
qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues
Bourbon, Dauphine, St. Pierre et Toulouse, les dits luts étant contigus et désignés par les lettres B et C sur le devis de du Armas, voyer, le 22 août 1881, anneré à un acte de vente pardevant Foulou, uotsire, le 28 novembre 1881, mesurant comme suit, à savoir:
Lot lettre B. 11'9" et 4" de face eur la rue Bourbon 74'3" 5" de profondeur sur la ligne
la plus près de la rue St. Pierre, 43'5" sur l'autre ligne de profondeur et faisant face à une allée commune avec lot C décrit plus bas, de la mesurant sur une ligne se dirigeant vers l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, 4' 11" de la mesurant 26'9" 5" sur une deuxième
l'gne de profondeur, et 18'3" de largeur sur la ligne du fond.

Lot C mesure 411'10" et 5" de face sur la rue Bourbon, par une première profondeur de

l'gne de profondeur, et 13' 3" de largeur sur la ligne du fond.

Lot C mesure \$11' 10" et 5" de face sur la rue Bourbon, par une première profondeur de 43' 6" le long de la sus-mentionnée allée commune 2' 11" de largeur, ensuite 4' 1" sur une ligne oblique se dirigeant vers l'encoignure des rues St. Pierre et Dauphine, mesurant enau tigne oblique se dirigeant vers l'encoignure des rues St. Pierre et Dauphine, mesurant enau tigne de profondeur, et treize piede, quatre pouces sur ligne de fonds, avec tous les droits, privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte.

Les améliorations sont connues comme numéro 637 rue Bourbon et comprennent une bá Les améliorations sont connues comme numéro 637 rue Bourbon et comprennent une bá tisse à deux étages, contenant quatre chambres au rez de chausesée quatre chambres au pretisse à deux étages, contenant quatre chambres au rez de chausesée de quatre chambres au pretisse à deux étages dans le fond contenant deux ch.mbres de chaque cété.

No Trois—Un certain lot de terre dans l'i'et borné par les rues Royale, St Pierre, Bourbon et Toulouse, ayant mesure française, mesure 60' de face à la rue. Royale sur une profon les rirrégullère, à savoit:

st Toulouse, ayant mesure française, mesure to de table a la true Royale 38'6", de là se dirigeant l'ommençant à la rue St.Pierre et se dirigeant vers la rue Royale 38'6", de là se dirigeant vers la rue Bourbon parallèle avec la rue St.Pierre 3'4", de là se dirigeant vers la rue Royale, louse parallèle avec la rue Royale 21'11", ensuite re dirigeant à angle droit vers la rue Royale, louse parallèle avec la rue Royale 21'11", ensuite re dirigeant à angle droit vers la rue Royale, louse parallèle avec la rue Royale la ville le 6 septembre 1828, et aruexé à un acte conformément à un plan fait par le voyer de la ville le 6 septembre 1828, et aruexé à un acte passé dans l'étudé de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville, le 20 octobre de la même passé dans le vote de la même Nos 635, 637, 639 et 641 rue Royale et 702 et 704. Les améliorations sont connues comme Nos 635, 637, 639 et 641 rue Royale et 702 et 704 rue St.Pierre et comprennent une bâtisse en briques à trois étages, contenant au rez de-chaussée rue St.Pierre et comprennent une bâtisse en briques à trois étages, contenant au rez de-chaussée rue St.Pierre et comprennent une bâtisse en briques à trois étages, contenant au rez de-chaussée rue St.Pierre et comprennent une bâtisse en briques à trois étages, contenant au rez de-chaussée rue sur l'ordinant de la cour; au premier étage, treze trois magasins, escalier, vestibules, etc., au deuxième étage treiz chambres, cabinets, vestibule,

chambres, cabinet, vestibules, etc., au deuxième étage treiz) chambres, cabinets, vestibule, etc.,

No Quatre—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améllorations qui s'y trouvent, aimé dans le Deuxième District de cette vil e, dans l'ilet borné par les rues Roya'e, Bourbon, et le l'ence als rues de l'ence als rues de l'ence als rues de l'ence als rues et l'ence et l'ence als rues de l'estage supérieur, grande porte d'entrée sur le côté pour les voitures.

No Cinq—Un certain morceau ou partie de terre dans l'ilet compris entre l'ence de les dats l'estage sur la rue de l'ence et l'estage sur la rue de l'ence et l'ence

et tous les droits, voies, itc. Les amenorations sont commes de quatre chambres, gaistrie phine et comprennent une résidence à deux étages, ayant ensemble quatre chambres, gaistrie nu second étage.

No Sept.—Un certain lot de terre situé dans le Douxième District de cette ville désigné par No Sept.—Un certain lot de terre situé dans le Douxième District de cette ville désigné par la lattre à sur un devis annexe à un acte de A. E. Bienvenue, notaire, le 7 novembre 1858, et la lattre à sur un devis annexe à un acte de A. E. Bienvenue, notaire, le 7 novembre 1858, et la lattre à un un devis annexe à un acte de A. E. Bienvenue, notaire, le 7 novembre 1858, et conforment au dit devis 31° 11° 2° de face à la rue Marais par les rues de contenues comme Nos 33° et 330 rue Marais, et conti et Bienville. Les améliorations sont connues comme Nos 33° et 330 rue Marais, et comprennent un cottage double en briques, contenant de chaque côté, et contine à deux étages dans le fond, contenant quatre chambres, sl'oc de côté, et contine à deux étages dans le fond, contenant quatre chambres, sl'oc de côté, et contine à deux étages dans le fond, contenant quatre chambres, sl'oc de côté, et contine à deux étages dans le fond, contenant quatre chambres, sl'oc de côté, et contine à deux étages dans le fond, contenant de sayaquet, Franklin, Tremé et Canal, d'apprès la lettre B dans l'ille No 11, borné par les rues s'asquet, Franklin, Tremé et Canal, d'apprès la lettre B dans l'ille No 11, borné par les rues s'asquet, Franklin, Tremé et Canal, d'apprès la lettre B dans l'ille et de le le la contenant de la métaire, sont l'apprent le le la lotte de deux d'apprès de la rue Gasquet, et de la contenant de chaque côté trois chambres et cabinet, et cuisine à deux étages, contenant de chaque côté trois chambres et cabinet, et cuisine à deux étages, contenant de chaque côté trois chambres et cabinet, et cuisine à deux étages, contenant de chaque côté trois chambres et cabinet, et cuisine à deux étages, contenant deux chambres de chaque côté trois

Propriétés à la campagne. t Terrebonne.

Totage management and a	ACRES
Section 2 in T 18 S R 20 E Lafourche	640.00
Section	519.36
Toutes sections fractionnelles	940.00
Sention	606 60
Section	55 29
Tent a sections iractionnelles	onna 441 94
Section	Anna 594 60
Maction Yes made at Thereb	onna 310 7h
M 1/2 Sect on	74.24
8 1 2 du N E 1 4 Section 36 Terreb nue N E 1 4 du SO 1 4 Section 36 Lafourche	
W R 14 du S() 14 Section	
NE 14 du NE 14 Section36 T Lafourche NE 14 du NE 14 Section36 T Lafourche	1.1
SO 14 du NO 14 Section	
E 1/2 du SO 1/4 Section	
g 1/2 Section	632.15
8 1/2 du S 1/2 Section	
E 1/2 dn SE 1/4 Section 27 Terrebonne g 1/2 Section 6 T 18 8 K 20 E) 8 1/2 dn S 1/2 Section 5 N 1/2 dn N 1/2 Section 4 S 1/2 da N 1/2 Section 4	
8 1p2 da N 1p2 Section.	. 1
8 1 ₁ 2 du N 1 ₁ 2 Section. N 1 ₁ 2 du S 1 ₁ 2 - ection. SE 1 ₁ 4 du SE 1 ₁ 4 Section.	393 07
80 1/4 du St 1/4 Section	1
80 14 du SO 14 Section	
80 1/4 du SO 1/4 Section	
N E 14 du N E 14 Section	
N 2 14 du N E 14 Section	642.42
N 112 Section.	
N 1/2 Section 9 N 1/2 Section 10	640.00
N 1/2 Section 10 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	
M 1/2 Section 12	652.26
N 1/2 Section Toutes sections fractionnelles 2 in T 17 S R 20 E Lafourche	
Tontes sections fractionnelles 2 in 117 St 20 E Lafourche	
Toutes sections fractions eties	126.64
Sections 25 et	192.60
Sections 20 cv	

Etendue de Terre dans la Paroisse Terrebonne. Núméro Onze—Un tiers indivis d'une certaine éte de de terre dans la paroisse Terrebonne sur les deux rives du Bayou Te reb nn. A environ vingt deux milles plus bas que Honma, mement 12 arpents de face sur la rive droite et environ 10 arpents de face sur la rive droite et environ 10 arpents de face sur la rive gauche avec profondeur d'arpentage de chaque cô é da Bayou. Ensemble avec un cottage en bois à un étage et autres améliorations qui s y trou ent.

Propriétés dans la Paroisse Plaquemines. Propriétés dans la Paroisse Pinquemines, sur la rive droite du fieure Mississippi, de 52 à 62 milles au dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartement comme suit, savoir:

1º Un certain morceau de terre a 50 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, dés'gué comme lots 4 et 5, mesurant chacun 1 arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents; le lot 4, b viné au-dessous par le lot 3 et au-dessous par le lot 5, et le lot 5 borsé au-dessus par le lot 4 et au dessous par les terres de Rigand.

20 - Un autre merceau de terre à 50 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la noité d'un arpent de fa e au fieuve M.s. issippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au dessus par les terres autrefois de V. Denesse et maintenant Chedweil et au dessous par les

200

50 Un au're morceau de terre à 52 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 50 pietres de — et au dessaus par les terres de Rabasse.
60 Un autre morceau de terre à 52 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un aepent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borne au dessous par les terres de Rabasse.
70 Un autre morceau de terre à 52 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents borne au dessous par les terres de Rabasse.
80 Un autre morceau de terre, à 52 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 2 arpents de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents, borne au dessous par les terres de Fl. Ragas et au dessous por les teres de H. Larich.
90 Deux certains morceaux de terre à 54 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, étant partie les lots 18 et 19, antrefois une part e de la plantation Bellevue, mesurant chacun 1 arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents.
200 Un autre morceau de terre à 54 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, étant partie du lot 20 (plantation Be levue) mesurant 1/2 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents.
210 Un autre morceau de terre à 54 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, étant partie du lot 20 (plantation Be levue) mesurant 1/2 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents.
210 Un autre morceau de terre à 54 milles au dessous par les terres de Mme Balay et au-dessous par les terres de Mme Lucy Demol'e.
2110 Un autre morceau de terre à 54 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, étant la moit de face au dessous par les terres de Mme Lucy Demol'e.
212 appent de face au dessous par les terres de Mme Lucy Demol'e.
213 a avec de de face au dessous de la Nouvelle-Orléans, étant la moit de face au dessous par les terres de Mme Lucy Demol'e.
214 a avec dessous par les terres à 54 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, é

terres de Mme Lucy Demoi e.

11° Un autre morceau de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Oriéans, étant la mitié du lot 11 (Plantation Believue) mesurant la moitié d'un arpent de face sur le itere Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessous par les terres de Mme Blanchemin et au dessous par les terres de Mme Blanchemin et au dessous par les terres de Mmes rant la moitié d'un arpent de face sur le ileuve Mississippi sur une profo-deur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Blazio et au-dessous par les terres de Mme Rodriguez

13° Un autre certain lot de terre à 54 milles au-dessons de la Nouvelle-Oriéans, étant le 13° Un autre certain lot de terre à 54 milles au-dessons de la Nouvelle-Oriéans, étant le 14. (Planta-ion Bellevue), mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fieuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Mme Packer, et au-dessous les terres de Potash.

ies terres de Potash.

14° Un autre morceau de terre à 54 milles de la Nouvelle Orléans, étant le lot 23, (Plantation Bellevne), mesurant un arpent de face sur le fieuve Missisalppi sur une profondeur de 40 arpents, borné au dessus par les terres de — et au dessons par les terres de R. Sylve.

15° Un autre morceau de terre à 60 milles au dessons de la Nouvelle Orléans et mesurant 3 arpents de face au fieuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents entre lignes parallèles, borné au dessus par les terres de Bradish Johnson et au dessous par les terres de Green Metres!

calf.

16° Un autre morceau de terre à 61 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant
114 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpects, bonné au-dessus
par les terres de Vidacovitch et au dessous par les terres de la veuve Gray.

17° Un autre morceau de trre à 62 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, dans T. 19
S. R. 28 E. mesurant 982 pieds d' pouces de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de
40 arpents entre lignes parallèles, borné au-dessus par les terres de J. Johnson et au-dessous
par les terres de Popyvich.

Termes et Conditions pour les Propriétés Foncières de la

Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs souscrits à leur propre ordre et par eux endossés, portant hait pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur divisés en coupons pour représenter l'intérêt des parties respectives. Les actes de vente devant contecir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 010 des honoraires d'avocate en cas de non paiement des dits billists à leur maturité, le fransfert des polices d'assurances, les acquéreurs assumant les taxes de 1897, en plus et au dessus de leurs enchéres, et déposeront avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Le tout comptant pour les terres de Cyprès et Marécageuses et pour les autres morécaux de propriétés foncières de la campagne un tiers ou plus comptant, à "option des acquéreurs, par leur 7 010 par an d'intérêt à partir de la date de la vente inaqu'au paiement final, garantis par la problèques spéciales et li-ns du vendeur sur les dites propriétés, ensemble avec toutes les autres clauses de sécurités usuelles, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 0(0 pour honoraites d'avocat en cas de non-p jeuent des dits biliets, les acquéreus assumerent les taxes de leurs d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les cités rente morceaux de propriétés foncières seront vendus séparément d'après leur tirres, et les terres marécageuses en bloe comme un morceau entier eu en portions de une en plasteurs settles actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs estetiens, actions fractionnelles et merceaux de terre comme les circonstances pour uns l'exiger estetiens, actions fractionnelles et merceaux de terre comme les circonstances pour un s'exiger estetiens, actions fractionnelles et merceaux de terre comme les circonstances pour un s'exiger la comme de l'adjudication en la comme de

17 juli-17 18 25—aoht 1 8 15 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

PENTES PAR LF SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District, No 2637 rue Toulouse, entre les rues Dorgenois et

Broad, (la rue à l'arrière étant la rue St-Pierre.)

W C. Faust et James McRacken, receveuis du Pelican Homestead & Buildings Association vs William Weiser. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA d'paroisse d'Orléans.—No 53,866.—En vertu d'un writ de saisie et venta à moi sdressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, N. e 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toniouse. St Plorre, Dorgenois et Broad, désigné sur le rôle d'assessment comme loc No. 37 de l'ilet No. 337 et mesurannt en mesure ang'aire trente pieds de face à la rue Toniouse sur une profondent de cent ci-quan te tre is 1 pieds pouce et six l'gnes, borné a l'K t par la propriété de Marie Arnaud et à l'Ouest par la propriété de Willium Weiser.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant aur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Sherif civil de la paroisse d'Orland DINRESPIEL & HA! T. Avocats pour l's p aiguants 10 luil-10 16 23 30-aont 6 12

ANNONCE HUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième Distric.

Joseph Vaccaro va Paul N. Verneuille. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paro see d'Orléans—No 53,777—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci desus intuiée, je procèderai à la-vente à l'enchère publique à la Bonrae des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Prem'or District de cette ville, le JEUDI, 12 aust 1897, à m'di, de la propriété ci-après décrite, à sa voir-

midi, de la propriété ci-après décrite, à sa voirUn lot de terre avec les bâtisers et audiorations qui s y trouvent, et les de its voles
servitudes, privilèges et avantages qui y appartiement en quelque sorte, situé dans le
Deuxième Distrit de cette ville, dans l'iet
munie pa' No 320, borné p ar les ruces Unllues, Hôpitai Dorgenois et Rochelhave; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro
douze sur un plan dressé par J. A. Pueyo, architecte, le 16 juillet 1844 et dépe de pour référence dans le Bureau de Félix Peroy, alors
notaire en estte ville, et mesur nt, confermé
ment au dit plan, en mesure au ricaine,
trente-sept piede quatre pouces de face a la
dite rue Useurines sur ceut trois pieds deux
pouces et hait lignes de profondeur, eutre
lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire cl-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

Salai dans i anaire creassus Conditions—Compiant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sharif Civil de la Paroisse d'Orlèans. 9 inil—9 10 16 2 t 30—août 6 12

ANNONCE JUDI. IAIRE Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée dans le

Deuxième District, Etant les Nos 918, 920 et 922 rue

Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne,

Anciennement connue comme " Louisiana Troy Laundry."

Robert E. Rusha vs Walter Hernandez. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans-No f 3 845-En veitu d'un writ de sais e et vente à mei adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la pa-cisse d'Orléans, dans l'affaire ci-des sus in-titulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encar tou a Nos 629 et 631 rus Commune, entre les russe Camp et S-Charles, dans le Premier district d-foette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à undi, de la propriété cl'après decrite, à savoir: ville, le JEUDI, 12 aout 1897, a mini, de la propriété d'a près decrite, à savoir.

Un certain lo, de terre, attué dans le Deuvième Distri-t de cette vill-, dans l'itet bo nê par les rues Tou'ou e, St. Louis, Daubhine ei Bourgogne, étant l'ilet No 90, ensemble avec les hâtieses et améliorations qui s'y trouvent désignés comme les numéros neuf cent dix huit, neuf cent vingt et meuf cent vingt deur vue Toulouse. La dite portion de terre est décrite comme doux lots se joignant et meaurant en semble, mesure américaine, soixante-quatr pieds, dix pouces de face sur a rue To dons par une profondeur de cent oixante deu par une profondeur de cent oixante deur pie la trois pouces, le tout plus ou me na entre ligne parallèles

Saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions-Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ,

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Parouse d'Orieans. 9 juil - 9 16 23 30 août 6 12

PAR, D. DANZINER.

ANNONOBJUDACIARE
Mognifique cottage simple
élevé
AVEC GRAND TERRAINS,
No 1224 N Gaivez,
Entre les rues liép tal et Quartier.
—RT—

Grand site de choix adjacent pour bâtic

AUSSI, UN TERRAIN DE CHOIX aisant face à la rue Quartier, dans le même Succession de E. D. LeBreton. 875-Cour Civilo de District pour la Paroisse d Orléaus-Division E.

une ligne aliant vers la 113 "republi 14 " o v ; de là ayant nne autre prafondeur de 99' 9" 4""; de là 28' 3' 4"" sur une autre ligne vers la rue Quartier à l'arrière de la ligne du fond. laquelle pottlon de terre doit ê re prisé à une distance de 143' 2" 3" de 'enc ignure nne distance de 143 2 3 de encapture Hôpital et Gawez, d'antès un plan drease par De Armas voyer, en date du 12 janvier 1897. Les améliorations comprennent un cotage sim-ple élevé retiré de la rue, portant la numéro municipal 1224 rue Galvez. La ma sou est n bon état et contient galerie de devant, cor-idor, salon, salle à manger et ,4 chambies à oucher; chambre à bain et pantry; dans la ouril a y une bâtisse à deux etages, ayant 2

ar, etc. 2º Un certain lot de terre contigua la propriété décrite of dessus désigné per le étre se tressurant 47' 8" 0 " de face à la rue Galez, 20' 0" 0" de largeur au fond, par 97' 0" ez, 20 °0" O' de largeur au 1.-nd, par 97 °0" wur la ligne de côté contigue au lot A et le lus près de la rue Hôpital, 76 °0 °0" sur la gne de côté la plus p ès de la rue Quartier, e là sur une ligne courant vers la rue flôpital e 30°, de là ledit lot a uue autre profondeur e 39°2" 4" sur une ligne courant de la rue ohnson jusqu'au point de profondeur du ond.

hambres en haut, 2 en bas, 2 citernes, han

ond. 30 Un autre certain lot de terre dans le

fond.

3º Un autre certain lot de terre dans le même ilet que le lot décrit c'des us, et adjoignant au fond le lot B. désigné par la lettre (; t mesur nt 42' 1" 2" de face à la rue Quartier, 39' 2" 4" de largeor dans le fond, 100' sur la ligne de côté vers la rue Johnson et 82' 4" 0" sur la ligne la plus rapprochée de la rue G lvez.

Conditions—Un tiers ou p'us comptant, à l'option des acquéreurs, et la baisner, s'il en a. à un et 2 ans, en billets des acquéreur, sous crits et (endossés par eux, et portant 8 pour cent d'intérét par an de la date iusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendeu, avec pacts de non-aliémation et toute les clusses de sécurité dans l'acte de vente, tel que le transfert de la police d'assurances aux vendeurs ou détenteurs des dits billets, 5 pour cent d'honorarse d'avocat en ces du non-palement des dits billets à matuité.

tutité.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par-devant Emile J. Barnet, notaire publ c. Les acquérents devient assumer les taxes de 1897 en ans de leur prix. et déposeront 10 pour cent du prix d'adjudication 31 juii- 31 sout 1 8 15 22 29 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Deuxième District.

ler morceau étant un lot vacant sur la rue Ste-Anne, entre le rues Gayoso et Salcedo.

2me morceau étant une propriété amélierée portant le No 1030 sur la rue Ste-Anne, entre les

rues Bourgogne et Remparts. Gus. Seidel ve Mile Louisc Durousses. COUR OIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,815—En vertu d'un wit de saisie et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encantenre, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues tamp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEU'I, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

cette ville, JEU I, sout 1897, a mid, de la propriété ci-sprès décrite, à savoir—

1º Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trurent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îtet désigué par le uumăro municipal 405, borné par les rues Ste-Anne, Cayo-o Orléans et S. Icedo, le dit lot cet désigué par le No 15 et mesure au pied américain tiente-te-un pieds six pouces de face à la rud Ste-Anne, le même mesurement sur la ligne du fond p-r quatre-vingt-neuf pieds serpt pouces et seut lignes de profondeur sur la ligne qui le divise do lot No 14 et quatre-ving-seuf pieds six poucis et sinq et demie lignes sur la ligne qui le divise du lot No 16, le tout co formément au dit plan dressé par L. H. Pilié vover, le 15 jain 1871 et déposé en l'étude de F. D. Seghers, notaire, comme plan numéro un 2º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îtet désigné par le puméro municipal 102, borné par les rues Ste Aune, Orléans, Bourgogne, et Remparts et missurant vingt deux pieds de face à la rue Ste Aune, sur une profondeur de soitante quinze pieds. Saisi dans l'affaire ci-de sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 juillet-2 9 16 23 39-août 5

PAR E. CURTIS. ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur RUE CONSTANCE.

Cour Civile de District pour la pardisse dOr-léans. Division E-No 53.943.

SUCCESSO N DE VIUVE ANNE MOINERNEY

DAR E CURTIS, Encanteur, l'uresu 54 et 56 rue llaronne Sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la parciase d'Orléans, Division R. l'Honorable Geo. H. Theard, juge, daté et signé le 2 soût 1897, et à moi adressé et par et avec le consentement de tous les héritiers, co proriéétair, a si les parties intérésées, je procederai à vendre le MARDI, 7 SEPT. 1897,

Bourse des propriétés foncières, 629 et 631 rue Commune,

La propriété foncière ci des ons, dans ladite La proprièté ioncière crussions, aussi sancossion:

1º. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les No-municipaux 24/34 et 24/06 rue C nstance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Îlet borne par les russ Première, Deunième, Constance et Laurel dès gué par la lettre "A" sur un vlan par E. Pil é, assistant voyer de la ville, daté du 7 millet 1897; le dit tot meaure 31 pieds, de f de à la rue Constance sur 120 pieds de profonfeur entre lignes parallè es.

Constance sur 120 pieds de protonicur ente lignes parallè es.

20 Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y portant le numéro municipal 2408; rue Constance, dans les mêmes d'atrict et libéret touchant la propriété ci dessus decrite, désigné par la lettre B sur le dit plan. Le dit lot mesure 16 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

rallèles.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, pour des billets avec lieu du vendeur et teutes autres clauses de garantie, portent 7 pour cent d'intérêt. L'acquéreur devra payer les taxes de 1897, et paiers pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., N. P. Un de pôt de dix pour cent comptant sera fait par l'acquéreur au noment de l'adjudication 4 août 4 8 11 15 18 22 29 sept 5 8 7

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE LTAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,004—livision E—Max Wo'fson researchanciers—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée pardevant Joseph N. Wolfe-in, notaire public, en cette ville, commençant le MARIVI. 24 soût 1897, à 11 heures A. M. et que Henry Dufilho, R-q., avogat, soit appointé pour représent r les créanciers absents du p'aignant, et que dans l'int-rvaile toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pla'gnant so'ent suspendues jusqu'à n'euvel ordre de la cour.

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1897.

(Signé) GEO, H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 juil—18 30 août 20

TAT DE LA LOUISIANE -COURCIVI INTAT DE LA LOUISIANE -COUR CIVIle de District pour la pareisse d'Orléansa
-No 51,038 - Division B.—M. et Mme W. Ite
G. Su'aun vs leure créanciers - Ordre de Cour
- Que la cession des biens des péritionnaires
M et Mme Walter G. Salaun soit et est par
le présent acceptée par la cour su bénétice de
leurs créanciers et l'est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue
pardeva et J.-hn R. Légler, notaire, a son burean
No 144 rue Carond-let, en cette ville, commencant vendredt, le 20me jour d'août 1897,
à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur
les affaires desdits pétitionnaires, étire un
syndic et voter sur toutes les autres affaires
qui pourraient leur être soumisses ét que dans
l'intervalle toutes procédures judiciaire contre
la personne ainsi que les biens deadits pétitionnaires soient suspendues, et que F. B.
Thomas, avocat, so't nommé pour représenter
les créanciers absentadans cette sflaire.
Nouvelle-Orléans, 16 iuillet 1897;
Signé:
Four copie conforme.

Signé: FRED D. KING, J Pour copie conforme: JAS, D. BANKIN, Député-Grefiler, 18 juil—18 30—18 soût

ETAT DE LA LOUISIANE-COUR CI L'AT DE LA LOUISIANE—COUR CI vile de District pour la paroisse d'Or léans—No 51,001—Division E—Cour Civile de District—Bartholt mew Moran va ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Bartholomew Moran, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réanion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Criffin notaire public à son Bursau, No 636 que Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 16me lour d'août 1897, à 11 b. A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitonnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être so mires et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient el apersonne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Meral, Esq., avoca', soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Oriéans, 12 juillet 1897.

Signé: GEO. H. THRARD,

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

WM. H. PASCOE, Avocat.

15 | uil - 15 | 25 - 13 aout

Succession de Caroline Caspar, feu me décédée de Joseph Neidermeir COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR I.A
paroisse d'Orléans—No 54, 115—Division
D—Attendu que William McFadden a présenté
une pétition à la cour à l'effet d'obtenir
des lestres d'administration dans la
succession de feu Caroline Caspar, décédée,
femme de Joseph Neidermeir, décédé
intestat; avis est par le, présent donné
à tous ceux que cels peut concerner d'avoir à
déduire, dans les dix jours, les raisons pour
lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite
pétition.

Paul O. GUERIN.
Greffier,

28 juillet-28 81-aoat 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété dans le Vente d'une propriété de valeur dans le sixième district.

Sur la rue Breslau (maintenant South

Robertson), entre les rues Ma-

Bur la rue Breslau (maintenant South Robertson), entre les rues Marengo et Milan, la rue Aroadia (maintenant Sal Magnolia) et Milan, la rue Aroadia (maintenant Sal Magnolia) et al rue derrière.

Sur les conditions de la vente.

J. N. Ronssell, M. D., va Charles Joseph Buchholz ou Buchholtz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Daroisse d'Orléans, Rob. 38.892—En vertu d'un wit de sais et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desse publiques, à la Bourse des Eccanteur. Nos 23 et al paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desse publiques, à la Bourse des Eccanteur. Nos 23 et d'un wit de sais est vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desse publiques, à la Bourse des Eccanteur. Nos 23 et d'un wit de sais est vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desse publiques, à la Bourse des Eccanteur. Nos 23 et al paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desse publiques, à l'active de cette d'un commune, entre les ries Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le EU DISTRICT en est d'un vite de sais est vente à moi adressé par l'aut d'un vit de sais est vente à moi s'ent affaire ci-desse publiques, à l'active de l'active d'active d'active de l'active d'active d'act

s il en 1este, comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 iuil—23 24 25 26 30—soût 6 13 20 16

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Connue comme No 4116 rue Arcadia,

Entre les rues Milan et Marengo. Dr J. N. Ronssel vs George Lhote, syndic de Andrew E. Nelson. COUR CIVILE DR DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,624 - En verto

ODR CITTA NO 53.624 - En vertu d'un wiit de sainie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Odéans, dans l'affaite ci dessus intitulée je procéderai à la veute à l'enchère publique, à la Rourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 814 harles, dans le Premièr District de cette ville, le JEUPI, 2 septembre 1897, à midi, de la propriété ci après décrite. à savoir :

midi, de la propriété ci après decrite. a savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et aventages qui y appartiennent en quelque soite, situé dans le six ème district de cette vite etétant lilet borné par les rues Milan, Marengo, Ar cadia et Bres'an, maintenant sud Robertson étant l'ilet No 625, lequel dit lot de terre est désigné par le No onze sur un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895, et com mençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Marengo et Arcadia, le dit lot 80 onzo mesure trente pieds de face à le rue Arcadia sur cent cinquanie pieds de

dit tot Fo onza mesure trente pieds de face à la rue Arcadia sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-desaus.
Conditions—1° complant pour payar la réclamation du plaignant maintenant due—avoir, cent dollars avec 8 cpt par an d'intérêt à partir du 5 inilier 1895 jusqu'an paiement, 5 0/0 d'honoraires d'avo-ate sur tout le montant du priocipal et de l'intérêt compris dans ce procès ; le coût et cha gos d'a procès et de la vente et les taxes due sur ladite proprié e 2° L'acquêreur assumera (insqu'au montant de son enchèro) le paiement des quatre bilets anivants. A sa oir

de son enchèro) le paiement des quatre billets auvants, à sa oir .

Trois billets de \$'00 chacun, payable respectivement le 5 au 8 juillet 1897 - le 5 au 8 juillet 1898 et le 5 au 8 juillet 1898 et le 5 au 8 juillet 1899, et u autre billet de \$100 payable le 5 au 8 juillet 1900, tous tirés par Otto Kelm et par lui endossée, et pertant l'interêt à huit pour cent par au à partir du 4 juillet 1995 jusqu'au paiement final, et garantis par hens du vendeur et hypothèque apéciale sur ladite propriété, et le paiement desquels billets a été assuré par des defindant d'ap ès l'acte pardevant B. Rouen, notaire le 9 avril 1898.

3º Et la balance du prix d'adjudication, a'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shénf Civil pour la Paroisse d'Orléans.
30 juil-30 août é 13 20 27 sept 2.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District. Connue comme le No 5319 ruo Rem-parte, entre les rues Egania et

parts, entre les rues Egania et Audry.

Bertrand P. Lauseig va John Proctor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Daroissa d'Orléans—No 53,227—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléana, dans l'effaire ci dessus intitulée, je procéderai à la veute à l'enchère publique. à la Bourse des Encanteurs, Nos 829 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété c-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tou tes l'es bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, situé dans le Troi-ième District se cette ville, désigné par le numéro vingt-deux dans little 1897. vent, situé dans le Troi-ième Diatrict se cette vitle, désigné par le numéro vingt-deux dans l'îlet No 337, borné par les rues Remparts, E sa is, Andry et St-Claude, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 16 mars 1872 et annexé à un sote passé pardevant E Bouny, notaire, le 26 avril 1872, lequel tot mesure en mesure améticaine, vingt-six pieds huit pouces et cept lignes de face sur la rue des Remparts vingt-six p eds huit pouces et cinq lignes de la paquer dans le fond ner care tranté. six peds huit pouces et cinq ligner de largeur dans le fond par cent trente-huit pleds trois pouces et tros lig es de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
17 juli—17 18 19 23 30—soût 6 13 19

PAR LE CONSTABLE.

Dr J. N. Roussel vs James Robinson. QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans Dossier No 17,861— En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adres-sé par l'Hon. R. P. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'af Cour de Cité de la Nouvelle-Orieane, dans le faire ci-dessus intitulee et numérotée, je procèderal à la vente aux enchères publiques, a mon entrepôt, coin Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, VENDREOI, 6me jour d'acût 1897, à 11 heures A M, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir. de la propriète decrite ci-dessous, à savoir.

Un grand coffe-fort en fer, 2 voitures à funéraille, 1 cheval noir, 1 buggy, 1 office desk, 2 sets de harnais.

Salsi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numéroté d'ap-ès l'inventaire en mon bureau.

Conditions—comptant sur l's lieux.

A. F. Chevalley.

Constable de la 4ème Cour de Cité.

27 juil—27—3 6 août

GOUDRON LIQUEUR HYGIENIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'esto-GUYOT mac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Ruin.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE FAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grandes Propriétés de Valeur et Améliorées du Denxième District.

Stephen Escoffier vs Walter Salatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Patrise d'Orléans... No 53,912... En vertu dun writ de saisie et vent-à moi adressé par l'Honorable : our Civi e de District pour la Paroise d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchére publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Prem er District de cette ville, JEUDI, le 19 août 1897, à midi, de la propriété ciaprés décrite, à savoir :...

Un ce tain lot de terre avec les améliorations qui s'y tieuvent, droits voies, pricitéges et dégradances qui y appartienment en quelque sorte situé à Gieenville, dans le Sirième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'illet No 37 borné par les rues Broadway, Onver, Chestnut et Wall, bedt lot est désigné par le numé o dix et mesure, au pird américain, treute pieds de lace a la rue Chestnut eur une profondeur de cent vingt pieds, entre ligues parallel ss.

igues paralleles. Saini dans l'affaire ci-desne Conditions—Comptant on leaficur.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Oricans.
16 iuil—16 17 23 30—aout 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété Améliorée du Sixième District. Connue comme No 4120 rue

Arcadia. Entre les rues Milan et Marengo. N. Roussel, M. D., vs George Lhote,

syndic de Andrew E. Nelson. Fyndic de Andrew E. Nelson.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la padun writ de saiste et vente à moi adressé par
l'Honorable Cour Cri ile de District pour la paoisse d'Oriéans, dans la flaire ci-dessus intitulée
la propublicatió à la capita à Funda Marchilliana. l'Ronorable Cour Civille de District pour la paoisse d'Utléans, dans l'affaire ci dessus intitulée
le procèderai à la vente à l'enchère publique, à
la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue
Commune, entre Camp et St. Charles, dans le
Premier District de cette ville, le JEUDI, 2
septembre 18:77, à midi, de la propriété cidessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâ
tiesses et ameliorations qui s'y trouvent et les
droits, voles, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, étant
stué dans le Sixieme. District de cette ville,
dans l'itet horné par les tues Milan, Marengo,
Arcadia et Bresalan, étant l'itet No 625, lequel
dit lot de ferre est désigné par le No donze
sur un plan ou devis annexé a un aête passé
en l'etule de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895
et commerçant à une distance de c.s.t cinque n
te pieds de l'écongeure des rues Marengo (t
Arcadia, le dit lot No donze mesurant trents
pieds de foce ur la rue Arcadia, per cent cin
quante pieds de profondeur entre ligues patailèles.

quante piesa de probatos de este agrecia prailèles.

Saisis dans l'affaire et dessus.

Conditions -1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant m dot nent due, pour \$100, avec 8 000 par an d'intécêt a partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement; 5 0,0 honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intécét mellus dans le procès, le cont et charges du procès et de la vente, et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets suicants, à savoir.

tant de son enchère le paiement des dinets suivants, à savoir Trois billets de \$100 chacun payables respectivement les 5 au 8 juillet 1897, 5 au 8 inflet 1898 et 5 au 8 juillet 1899, et au autre billet de \$100 payable le 5 au 8 juillet 1900, tous trés par D. M. Jones et par lui en tossés et portant 8 pour cent d'intérét par lui en tossés et portant 8 pour cent d'intérét par au, à partir du 5 juillet 1895 insqu'au paiement et garantis par lien du vendeur et hypothèques spéciales au ladite propriété et le paiement desquels billets a été assumé par le défindant d'après l'aute passé pardevant B. Rouen, notaire, le 9 avril 1896. 3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il

n a, complant our les lieux. FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans. 30 juil - 30 -août 6 13 20 27 - sept 2 PAR E. CURTIS. ANNUNUA JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la paroisee d'Or léans-Division D-No 53,031. SUCCESSION DE W. S. DUDLEY Stock du New Orleans Cotton

Exchange, Bijouterie. PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau Nos 54 et 56 rue B-roune En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la parcelses d'Orceans, Division D. l'Hon. Frod D. King, iuge, daté et signé le 30 juillet 1897, et à m·i adressé, je procèderai à vendre le MARDI, 10 soût 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, cans l'affaire et dessus intitulée—

Une acti-n du stock de la New Orleuns Cot ton Exchange, et un lot de bijouterie. d'après na inventuire enregistré. Conditions-Compiant 21 juil-31-août 1 3 8 9 10 PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriétés Mobilières, Non Réclamées, Pour le Compte de Cenx que Cela Concerne.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encantena DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No. 336 rue Carondelet le SAMEDI, 14 août 1897, à 11 heures A. M., il sera vendu aux enchéres publiques, conformément à l'acte 124 de la session de 1890, de l'assemblée générale de l'rtat de la Louisiane, anto isant la vente par porteurs communs, de tous les frets non rèclamés, et régularisant la disposition des résultats, et., dans le hangar No. 4 du chemin de fer illinois Centual, encoignure Erato et Front, pour le compte de ceux que cela concerne. que cela concerne.

Boites de machines, marchandises, linger e
Boites de machines, marchandises, livies, treppes; 78 douzaines de ferblancs, l
machine à coudre, graines de coton, paniera,

ctc.

conditions—Comptant sur les heux; les marchindises devront être délivrées immédiate-4 sout-4 8 14,

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du cinquième district,

Connue comme No 408 et 410 rue Jackson (maintenant avenue Slidell) entre les rues Monroe et Franklin.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Bailding Association ve Mme Lettia Sevmonr et Moses D. Seymonr, son

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléana No Es acts OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Parsisse d'Orlèaus, No 53,872-En vertu
d'un writ de salsie et vents à moi adressé par
l'Henorable Cour Civ le de District pour la paro'sse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et
031 rue Commune, entre Camp et 8t Charles,
dans le premier district de cette ville le JEU
DI, 19 août 1897, à miti, de la propriété ciaprès décrite, à savoir—
Un cert-in lot de terre situé dans le cinquième listrict de cet e ville, dans l'éet No 123. ca certain de terre structums le cinques me instrict de cet e ville, dans l'éet No 123, borré par l'arues Monroe Frank lin, Jackson et Market, désigné par le No 20 s.r. n.plan dressé par Charl s. A. De Armas, ingénieur civil, le premer jour de novembre 1865 et annexé à un acre passé pa devant Eusèbe. Bouny, nota re en cette ville, le 15 decembre de la même nuis.

Le dit 'ot de terre mesure en mesure américaine, trente un piede onze poucea et cinq fignes de face a la 1ue Jackson sur cont dix sept pieds deux pouces, et ciu i lignes de pre-fudeur entre lignes paralie es ensemble avec tous les drois, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiencenten quel-

Saisi dans l'affaire ci ce-su Saisi dans l'alfaire et ce-su : Conditions-Compiant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sh'rif civil de la : aroiss : d Oréane.
Dinkelspiel & Hart E J Maral et chratien
& Suthon, av cats pour les plaignants.
17 iuil -17 18 23 25 30-6 13 19 aout

Vente par le Coroner de la Parois e d'Orléans d'une pro-

le Premier District, Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polympie

priété de valeur améliorée d**ans**

entre St Charles et Prytanée. John J. Kahn vs. John S. Tonry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Daroisse d'Orloads—No 53 012. En vortud un writ de saisie et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orloads—No 53 012. En vortud un writ de saisie et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orloads, dans l'affaits oidessus intitulée je procéderat à la vente à l'enchère publique, a la Bourse des Encanteurs, Nos c29 et 631 rue Commune, curre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district da cette ville, le JEUDI, 19 aont 1897, à midi, de la propriété després décrite, à savoir. Un certain morcau out portion de terre, ensemble avec toutes les hâtisses et amélioca tons qui s y trouvent droits, voies privilèges, avantages et dependances qui y appartiement en quelque sorte, situé dans le premier d'a riet de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnis Prytanée Enterps et St-Charles, ladite portion ou let forme une partie du l'a No 13 de l'ilet No 75, conformément au plan original du faubourg. Annonciation, deposé en l'étude de H. P. Carre, ancien motaire en cette ville, mesurant au pied français, qui ze pissa plus ou nous de fare à la rue Polymnis en cette ville, mesurant au pied français, qui ze pissa plus ou nous de fare à la rue Polymnie aur une profondeur de cent vingt pieds et connue par le local ciaux No 39 rue Poly vins et étant la moitié la ple sprès de la rue St Chulesde la propriété acquise par W. M. Grant de lesant Lauenberg par acte passe pardevant W. Shanton, ancien notaire en cette ville, le 18 septembre 1866. La dite profion ou morceau de terre a éte acquise par le aéfendeur par achat de J. o. P. Pocpos founément à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1853.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Con plant sur les lieux.

Y. R. Le MONNIER.

Coroner de la Paroi se d Orléans.

16 juit—16 17 23 30 aout 6 13 19 John J. Kahn vs. John S. Tonry.

ANNUNCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur améliorée dans Quatrième

District, connue comme No.1022 Avenue Washingt<mark>on</mark> entre les rues Magasine et Constance. Succession de Mine Jas. McCerren

et Goorgians McCerren.

Ciour civile de District pour la dia paroisse d'Orleans No 51, 37. Enverta d'un ordre de vente date da 19 min 1874 mon adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci dessus inituilee, je procédéral à la vente à l'etica publie, à la l'ourse des Encantenis Nos. 622 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, le JEUD 19 août 1897, à midi de la propriété en-servé décrite à savoir—

Un ocriain lot de tetre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui v'y tronvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quairieme District de cette ville dans l'ilet borné par les rues. Washington, Magazins, Constance canciennem in rue Live Ookh et Six ème et désigne par le nuiséro Six sur un plan déposé pour référence dans le buseau de G. R. Striag 1, ancien nodaire en cette ville, comme plan No 32 et anssi comprenant buit ponces du lot numéro cling sur re dir jula, lequel dit int on portion de tetre mesure en mesure auseracaine trente deux piede quatre en mesures de face à la rue Washington par cent cinquantes riels neuf pouces de profondeur, entre signou parailéles, et c'est la même propiété que feu Gorge W. McGerren avait acquise par sechat de Ash ford Add son par un acte passé uar devant William Shannon, ancien notaire en cette ville, le trent ême jour d'octobre mit huit cent soixante c nq.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la Paroisse d'Orleans. et Georgiana McCerren.

Shérif civil pour la Paroisse d'Orle 17 juil 17 18 19 23 30 aoû t6 13 19

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District Connue comme lés Nos 1909 et 1911 rue Bourbon.

James Wilson vs Francis D. Danbert,

ANNONCE JUDICIAIRE.

syndic définitif des créanciers de Joseph M. Segui, insolvable. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa vrit de saisie et vente à moi adressé par i Ho norable Cour Civile de District pour la perona norable Cour Civile de District pour la prioss se d'Orfeans, dans l'affaire ci dessus initulés je procèderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Kneanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre ler rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cetre ville, JEUDI, le 12 août 1897, à mid, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, a vec tostes les bâtieses et ameliorations qui y appartiennent, situé dans le Trois ème (District de cette ville, dans l'ilet designé par le No municipal 497 borne par les rues Bourbon, Marais (anciennement Morales). Union et Urqubart, ledit lut mesurant, en mesure française, treme pisds de focc à la rue Boutbon sur cent vingt piets de profendeur, entre lignes parallèles, et étant situe à une distance de roisante pieds de l'encoignure des rues Bourbon et Marais. Ledit lot de terre était premièrement désigné comme frasant partie du lot 257 dans l'ilet 29 st oi gnant au lot 297 d'après le plan du nouveau jaubourg Margny
Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions - Comptant sur les lieux,
ENANK MA KOUEZ. se d'Orléans, dans t'affaire ci dessus intitules

Conditions - Comptant sur les lieux,
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paro asse d'Orléans,
9 juil-9 16 23 30-août 6 12 Dans l'affaire de la liquidation du southern Nyrup, Cordini and

Liquor Manufactory. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la raroisse d'Orléans, No 46,869—Division D
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres
personnes intéressées d'avoir à déduire, dans
les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présente par Esté an Carreras, liquidateur dans cette affaire, ne serait
pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compté.

Chemin de fer Louisville et Naskville La seule ligne ayant des chars dertoirs sans changement entre la Nouvelle-Orléans et New York.

Par ordre de la Cour PAUL O. GUBRIN, Greffier. ribues conformament au dit compte. 29juillet 29 31 août 7